



Suivi économique de l'Ontario

Octobre 2024 à mars 2025





Résumé

- Le présent rapport décrit le rendement économique de l'Ontario sur la base des indicateurs économiques les plus récents.
- Au quatrième trimestre de 2024, le produit intérieur brut réel (PIB) de l'Ontario, la mesure la plus générale de l'activité économique, a augmenté fortement de 0,6 % par rapport au trimestre précédent en raison d'une hausse des dépenses des ménages, des exportations internationales et de l'investissement résidentiel, hausses partiellement contrebalancées par une baisse des stocks des entreprises.
- Les derniers indicateurs économiques suggèrent en grande partie des résultats positifs pour l'économie de l'Ontario au premier trimestre de 2025, avec des hausses de l'emploi, de la vente au détail et du commerce de gros, des ventes de produits manufacturés et des exportations. Cependant, l'activité du marché immobilier a montré des faiblesses significatives, avec une baisse nette des reventes de logements et des mises en chantier de logements.
- Dans un rapport d'avril 2025, lequel passait en revue l'incidence des tarifs douaniers sur l'économie de l'Ontario, le BRF a estimé que la croissance annuelle du PIB réel de l'Ontario ralentirait pour atteindre 0,6 % en 2025¹. Les indicateurs économiques pour le premier trimestre de 2025 correspondent en grande partie à cette projection; on prévoit que les variations apportées ultérieurement aux tarifs² auront des effets positifs et négatifs. Le BRF continuera de suivre de près le rendement économique de l'Ontario et mettra à jour ses prévisions de croissance économique dans ses prochaines *Perspectives* économiques et budgétaires.

Introduction et contexte

Le Suivi économique de l'Ontario présente un aperçu des dernières tendances de l'économie de l'Ontario sur la base des données économiques les plus récentes au 23 mai 2025.

Chaque trimestre, le gouvernement de l'Ontario (la province) publie les Comptes économiques de l'Ontario (CEO), qui fournissent des données relatives au Produit intérieur brut (PIB), ce dernier constituant une mesure exhaustive de l'activité économique en Ontario. Les CEO sont produits par le ministère des Finances de l'Ontario et sont publiés environ quatre mois après la fin du trimestre³. Les CEO peuvent être consultés sur la page du site Web de la province consacrée aux Comptes économiques de l'Ontario.

De plus, il existe de nombreux indicateurs économiques mensuels produits par Statistique Canada et d'autres organismes qui fournissent des renseignements sur l'économie de l'Ontario. Ces indicateurs constituent une partie des données sous-jacentes utilisées pour produire les CEO. Le présent rapport s'appuie sur ces indicateurs, qui sont généralement publiés un ou deux mois après la collecte des données et qui fournissent des renseignements plus récents sur le rendement économique de l'Ontario au cours du dernier trimestre⁴.

¹ Consulter le rapport du BRF : Répercussions potentielles des droits de douane américains sur l'économie de l'Ontario.

² Des exemples de modifications des tarifs douaniers incluent : les exonérations temporaires de certains droits de représailles du Canada, la suppression des tarifs douaniers pour les pièces automobiles conformes à l'Accord Canada–États-Unis–Mexique et la pause temporaire sur les tarifs douaniers substantiels Chine–États-Unis, ainsi que l'augmentation des tarifs douaniers des É.-U. sur l'acier et l'aluminium.

³ Par exemple, les CEO d'avril 2025 décrivent l'activité économique jusqu'au quatrième trimestre (octobre à décembre) 2024. La *Loi de 2019* sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières indique que les Comptes économiques de l'Ontario trimestriels doivent être publiés dans un délai de 45 jours après la publication des Comptes nationaux des revenus et dépenses de Statistique Canada.

⁴ Certains de ces chiffres sont révisés périodiquement. Par conséquent les taux de croissance présentés dans le présent rapport peuvent différer des chiffres actualisés publiés à une date ultérieure.



Le présent rapport est organisé selon les sections suivantes :

- un résumé des CEO décrivant le rendement économique de la province au cours du quatrième trimestre de 2024 (T4 de 2024);
- un résumé des indicateurs économiques mensuels les plus récents pour les ménages et les entreprises en Ontario au 1^{er} trimestre de 2025 (T1 de 2025);
- une évaluation des perspectives économiques présentées dans le « scénario tarifaire » du BRF⁵, laquelle est fondée sur les tendances économiques récentes.

Pour obtenir la définition des divers indicateurs économiques présentés dans ce rapport, ainsi que pour la définition technique des concepts économiques, consultez le Glossaire inclus dans le présent rapport. Pour plus de renseignements sur les données utilisées, consultez la section Méthodologie du présent rapport.

⁵ Consulter le rapport du BRF : Répercussions potentielles des droits de douane américains sur l'économie de l'Ontario.

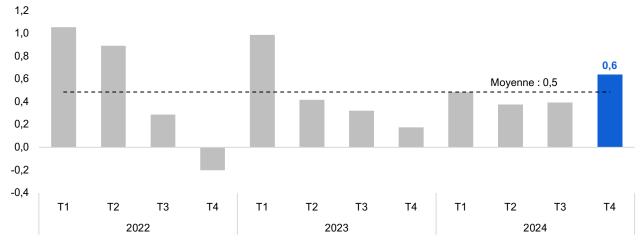


Comptes économiques de l'Ontario du quatrième trimestre de 2024

Les Comptes économiques de l'Ontario (CEO) du quatrième trimestre (octobre à décembre) de 2024 ont été publiés le 11 avril 2025. Ils fournissent une évaluation exhaustive du rendement économique récent de l'Ontario.

Le **produit intérieur brut réel (PIB)**, la mesure la plus générale de l'activité économique, a présenté une croissance robuste de 0,6 % au cours du quatrième trimestre de 2024 (T4 de 2024), en hausse par rapport à une précédente hausse de 0,4 % au T3 de 2024; la hausse de la consommation des ménages, des exportations internationales et de l'investissement résidentiel étant partiellement contrebalancée par une baisse des inventaires. Les taux d'intérêt plus faibles et la croissance continue de l'emploi ont permis aux dépenses des ménages (1,7 %) et à l'investissement résidentiel (4,6 %) d'enregistrer leurs plus fortes hausses en plus de deux ans. Les exportations ont également contribué à la croissance économique globale, avec une croissance de 1,9 % après deux trimestres de baisse consécutifs⁶. Les importations ont peu évolué au cours du trimestre, présentant une légère hausse de 0,5 %. La croissance générale a été limitée par une baisse des inventaires, les entreprises répondant à la demande en s'approvisionnant dans leurs stocks.

Figure 1
Le PIB réel a connu une forte augmentation de 0,6 % au T4 de 2024
Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources: Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Pour le premier trimestre de 2025, les indicateurs économiques ont montré des résultats positifs, à l'exception du marché immobilier (voir Indicateurs économiques de l'Ontario du premier trimestre de 2025), ce qui suggère que la croissance du PIB réel s'est poursuivie au cours du trimestre.

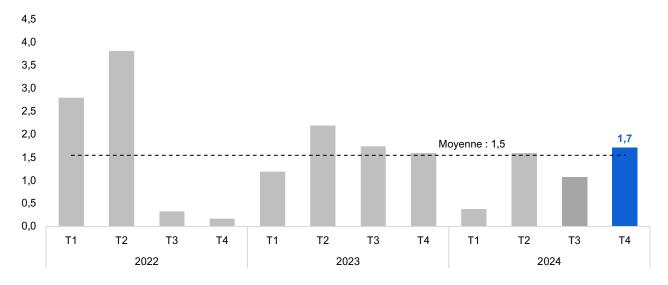
⁶ Une hausse de 3,2 % des exportations internationales compensée par une baisse de 0,7 % des exportations interprovinciales.



Le **PIB nominal**, l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale et qui prend en compte l'inflation, a augmenté de 1,7 % au T4 de 2024, soit une hausse par rapport à la croissance de 1,1 % au T3 de 2024. La hausse du PIB nominal au T4 de 2024 reflète des gains au niveau des bénéfices des entreprises (7,6 %), des revenus du travail (1,3 %) et des entreprises non constituées en société, des fermes et des revenus de loyers (2,9 %).

Figure 2
Le PIB nominal a connu une forte augmentation de 1,7 % au T4 de 2024

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources: Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Pour des renseignements plus détaillés sur le rendement économique de l'Ontario au T4 de 2024, consultez les Comptes économiques de l'Ontario.

4



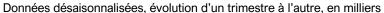
Indicateurs économiques de l'Ontario du premier trimestre de 2025

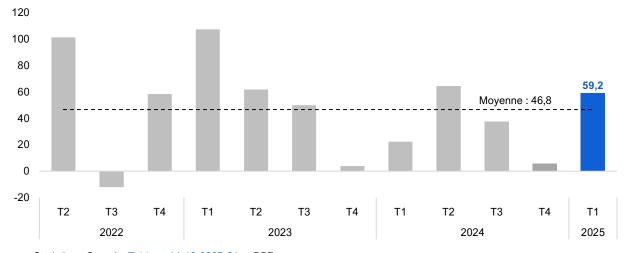
Les derniers indicateurs économiques suggèrent des résultats globalement positifs pour l'économie de l'Ontario au T1 de 2025. Cependant, l'activité du marché immobilier présente une faiblesse importante.

Ménages

Le **marché de l'emploi** en Ontario a augmenté de 59 200 emplois (0,7 %) au T1 de 2025, après une croissance modeste au cours du T4 de 2024 (5 800, soit 0,1 %). La hausse au T1 de 2025 concerne aussi bien les emplois à temps partiel (+ 40 000) que les emplois à temps plein (+ 19 100). Cette hausse de l'emploi a été observée principalement dans le secteur privé (+ 51 800), avec une plus faible hausse dans le secteur public (+ 10 400). Le nombre de travailleurs autonomes a baissé (- 3 000) au T1 de 2025, après trois trimestres de hausse consécutifs.

Figure 3
Le nombre d'emplois a augmenté de 59 200 emplois au T1 de 2025





Sources: Statistique Canada, Tableau 14-10-0287-01 et BRF.

Le nombre de travailleurs du groupe d'âge principal (25 à 54 ans) ayant un emploi a augmenté de 44 500 (0,8 %) et le nombre de jeunes (15 à 24 ans) ayant un emploi a augmenté de 15 000 au T1 de 2025. L'emploi des personnes âgées de 55 ans et plus est resté pratiquement inchangé.

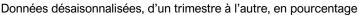
Secteur par secteur, la plus forte croissance de l'emploi au T1 de 2025 a été enregistrée dans le secteur manufacturier (+ 25 200), suivi des services d'hébergement et de restauration (+ 16 100), du secteur de l'information, de la culture et des loisirs (+ 14 800), des soins de santé et de l'aide sociale (+ 9 800) et enfin de la construction (+ 6 200). Notamment, la création d'emplois dans le secteur manufacturier a fortement rebondi (+ 3,1 %) au T1 de 2025, après de fortes baisses au cours des deux trimestres précédents, l'emploi dans le secteur restant finalement largement inchangé depuis le T3 de 2023. Bien que l'emploi dans le secteur de la construction ait augmenté au T4 de 2024 et au T1 de 2025, son niveau reste inférieur de 4,8 % à son pic du T2 de 2023, ce qui reflète en partie la faible activité dans la construction résidentielle.

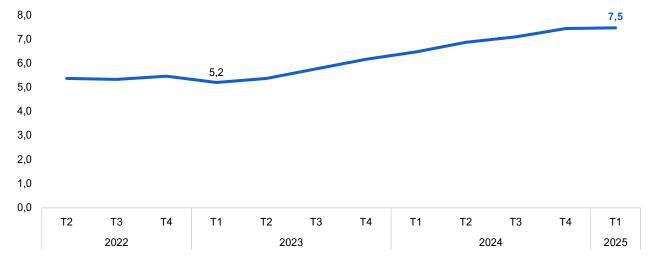
Au T1 de 2025, des pertes d'emploi ont été enregistrées dans les secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques (- 10 900), des services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (- 4 700) et dans le secteur de la finance, des assurances et de l'immobilier (- 3 700).



Au cours du premier trimestre 2025, plus de personnes sont arrivées sur le marché du travail que le nombre de personnes qui ont été embauchées. En conséquence, le **taux de chômage** a augmenté pour le huitième trimestre consécutif, atteignant 7,5 %. Ce taux est 2,3 points de pourcentage plus élevé que son niveau le plus faible de 5,2 % enregistré au T1 de 2023 et marque le taux de chômage le plus élevé depuis le milieu de l'année 2024, à l'exception de la période de la pandémie. La hausse continue du taux de chômage montre que les personnes qui arrivent sur le marché de l'emploi ont plus de difficultés à trouver un emploi. Au T1 de 2025, le niveau du chômage de longue durée représentait 26,8 % de l'emploi total, soit son niveau le plus élevé depuis le milieu de l'année 1997, à l'exception de la période de la pandémie⁷.

Figure 4
Le taux de chômage a augmenté pour le huitième trimestre consécutif, atteignant 7,5 %





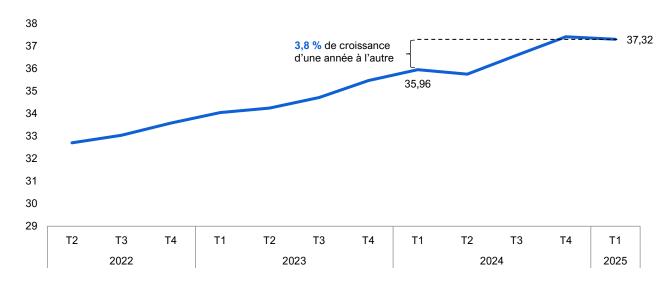
Sources: Statistique Canada, Tableau 14-10-0287-01 et BRF.

Les **salaires horaires moyens** ont augmenté de 3,8 % au T1 de 2025 par rapport au T1 de 2024, atteignant 37,32 dollars l'heure. La croissance des salaires horaires a été généralisée dans la plupart des grandes industries, les salaires augmentant de 4,0 % dans les industries productrices de services et de 2,7 % dans les industries productrices de biens. Les industries ayant enregistré les plus fortes hausses des salaires sont l'agriculture; le secteur de l'information, de la culture et des loisirs; les services publics; la foresterie, la pêche et l'exploitation minière; et enfin l'administration publique.

⁷ Le chômage de longue durée inclut les personnes au chômage à la recherche d'un emploi ou licenciées depuis 27 semaines ou plus. Statistique Canada, Tableau 14-10-0342-01.



Figure 5
Les salaires horaires moyens ont augmenté de 3,8 % au T1 de 2025 par rapport au T1 de 2024
Données non désaisonnalisées, dollars par heure

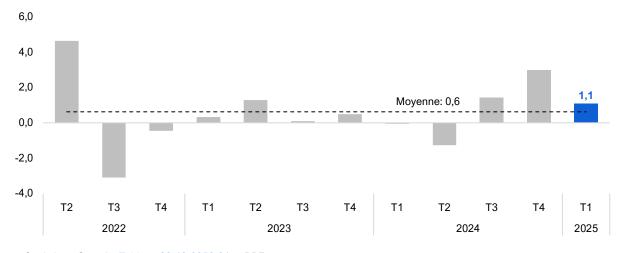


Sources: Statistique Canada, Tableau 14-10-0063-01 et BRF.

Le **secteur de la vente au détail** en Ontario a augmenté de 1,1 % au T1 de 2025, soit un ralentissement par rapport à la hausse de 3,0 % du T4 de 2024. Des ventes plus élevées de marchandises générales, d'articles de soins de santé et d'hygiène, ainsi que d'essence et de mazout ont contribué à une hausse au T1 de 2025. Bien que l'exemption de taxe de vente temporaire sur certains produits était en vigueur durant une partie du trimestre⁸, les dépenses de consommation ont été tempérées par l'incertitude liée aux conflits commerciaux, entraînant un comportement plus prudent en matière de consommation⁹.

Figure 6
Le commerce de détail a augmenté de 1,1 % au T1 de 2025

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources: Statistique Canada, Tableau 20-10-0056-01 et BRF.

⁸ La réduction temporaire de la TPS/TVH a été en vigueur du 14 décembre 2024 au 15 février 2025. Voir le document Congé de TPS/TVH du gouvernement du Canada.

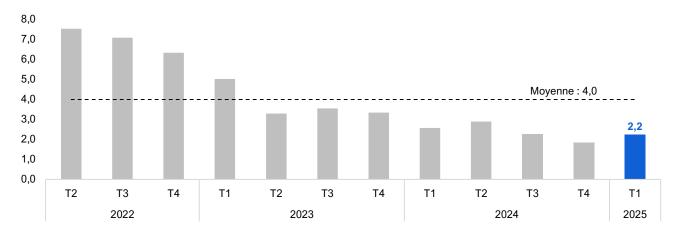
⁹ Voir l'Enquête sur les attentes des consommateurs au Canada – Premier trimestre de 2025 de la Banque du Canada.



Le **taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC)**¹⁰ de l'Ontario était de 2,2 % au T1 de 2025, soit en hausse par rapport au 1,8 % enregistré au T4 de 2024. Parmi les principaux composants de l'IPC, le logement d'urgence (3,9 %), les soins de santé et d'hygiène (3,2 %) ainsi que le transport (3,0 %) ont augmenté plus vite que l'inflation globale au T1 de 2025. Le prix des aliments a augmenté de 0,7 % au T1 de 2025, soit sa plus faible croissance depuis le milieu de l'année 2017.

À l'inverse, les prix de l'alcool, du tabac et du cannabis récréatif (- 1,1 %) et des vêtements (- 0,1 %) étaient moins élevés que l'année précédente.

Figure 7
Le taux d'inflation de l'IPC a augmenté pour passer à 2,2 % au T1 de 2025
Données non désaisonnalisées, d'une année à l'autre, en pourcentage



Sources: Statistique Canada, Tableau 18-10-0004-01 et BRF.

Malgré une baisse des taux hypothécaires, le secteur de la **revente de logements** en Ontario a baissé de 21,8 % au T1 de 2025 par rapport au trimestre précédent, avec 36 300 unités vendues, soit le niveau le plus faible, hors récession, depuis le milieu de l'année 2000¹¹. Cette baisse reflète vraisemblablement l'incertitude liée à la menace des tarifs douaniers américains, qui a accru les inquiétudes des consommateurs sur la sécurité de l'emploi et les finances personnelles¹².

¹⁰ Mesuré d'une année à l'autre.

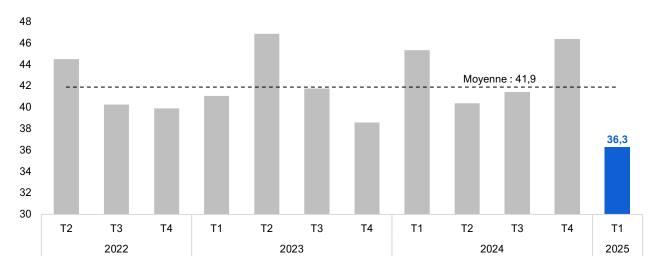
¹¹ À l'exception de la crise financière mondiale de 2008-2009 et de la période de la pandémie.

¹² Voir l'Enquête sur les attentes des consommateurs au Canada – Premier trimestre de 2025 de la Banque du Canada.



Figure 8
Le niveau de revente de résidences a chuté pour atteindre 36 300 unités au T1 de 2025

Données désaisonnalisées, en milliers d'unités

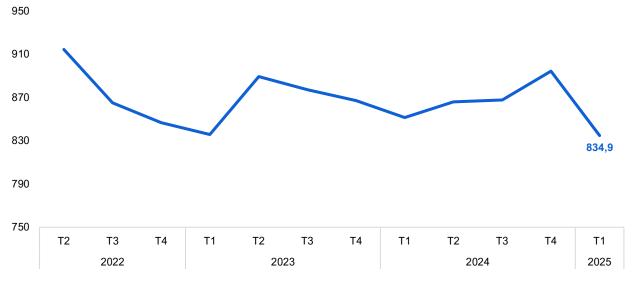


Sources: Association canadienne de l'immobilier et BRF.

Le **prix de revente de logements** en Ontario était en moyenne de 834 900 dollars au T1 de 2025, soit une baisse de 6,7 % par rapport au trimestre précédent, ce qui en fait le niveau le plus bas depuis 2021. Au T1 de 2025, le prix de revente moyen d'un logement était inférieur de 196 600 dollars (- 19,1 %) à son pic de 1 031 400 dollars atteint au T1 de 2022.

Figure 9
Le prix de revente de logements a baissé pour atteindre 834 900 dollars au T1 de 2025

Données désaisonnalisées, en milliers de dollars

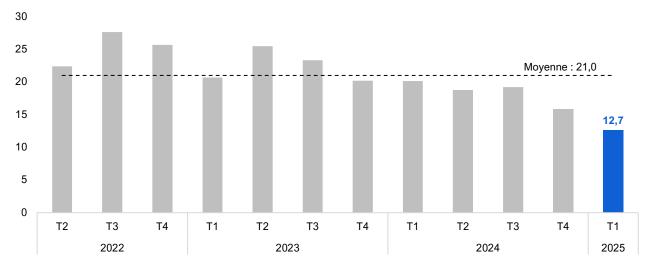


Sources: Association canadienne de l'immobilier et BRF.



Les **mises en chantier de logements**¹³ au T1 de 2025 ont totalisé 12 700 unités en Ontario, soit une baisse de 20,2 % par rapport aux 15 900 unités mises en chantier au T4 de 2024. Cela marque le niveau le plus bas des mises en chantier de logements depuis le T4 de 2009. Au T1 de 2025, 80 % de l'ensemble des mises en chantier concernaient des immeubles à logements multiples, alors que 20 % étaient des maisons individuelles¹⁴. La construction de logements a été affectée par les coûts de construction élevés et la faiblesse des ventes, les ménages continuant à être confrontés à des problèmes d'accessibilité financière au logement¹⁵.

Figure 10
Les mises en chantier ont décliné de 20,2 % par rapport au T4 de 2024, pour atteindre 12 700 unités
Données désaisonnalisées, en milliers d'unités



Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et BRF.

Entreprises

Les **ventes de produits manufacturés** ont fortement augmenté de 2,8 % au T1 de 2025, prolongeant une hausse de 0,6 % entamée au T4 de 2024. Cette hausse des ventes de produits manufacturés s'est concentrée sur les équipements de transport, les produits issus du pétrole et du charbon, les ordinateurs et appareils électroniques, les produits issus de la métallurgie et les aliments. Le surcroît d'activité dans le secteur manufacturier au T1 de 2025 reflète vraisemblablement une plus forte demande avant l'entrée en vigueur des tarifs douaniers américains et le rebond de l'industrie automobile, qui a repris la production après des arrêts planifiés en décembre 2024. Par ailleurs, les ventes dans les secteurs des produits chimiques, des machines, de l'imprimerie, des équipements électriques, des produits issus du bois et du textile ont baissé.

¹³ La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) définit un logement comme étant « un ensemble structurellement distinct de locaux d'habitation autonomes [avec] ... une entrée privée à partir de l'immeuble ou d'un corridor, d'un hall ou d'un escalier commun à l'intérieur de l'immeuble. L'entrée doit pouvoir être utilisée sans passer par un autre logement distinct. » Voir le document Méthodes d'enquête – logements écoulés, mises en chantier et achèvements de la SCHL.

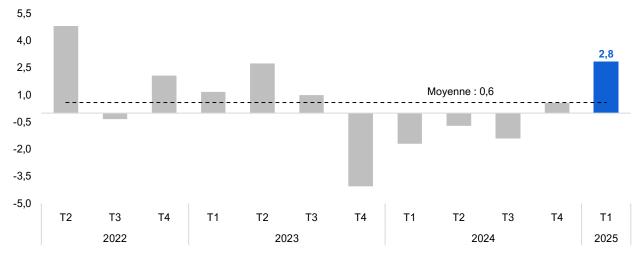
¹⁴ Selon les données non désaisonnalisées du Tableau 34-10-0135-01 de Statistique Canada, la proportion des mises en chantier de maisons individuelles a baissé depuis les années 1990, reflétant des problèmes d'accessibilité financière, une évolution des préférences des ménages et des efforts destinés à accroître la densité. La construction de maisons individuelles a été faible; 2024 présentant le niveau le plus bas de mises en chantier annuelles enregistré depuis 1955.

¹⁵ Voir 2025 Q1 Housing Market Index, Canadian Home Builders Association.



Figure 11
Les ventes de produits manufacturés ont connu une forte hausse de 2,8 % au T1 de 2025

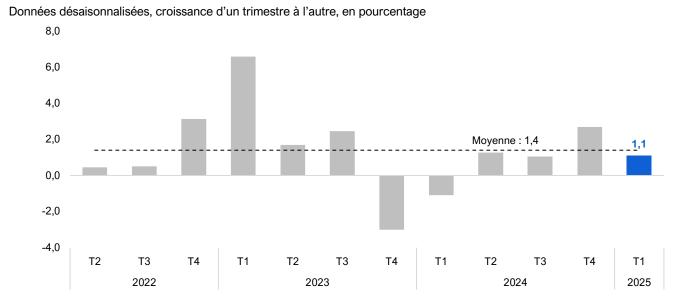
Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources: Statistique Canada, Tableau 16-10-0048-01 et BRF.

Le **commerce de gros**, qui mesure les ventes d'articles en grande quantité, a augmenté de 1,1 % au T1 de 2025, soit un ralentissement par rapport à une forte hausse au T4 de 2024 (2,7 %). La hausse observée au T1 de 2025 est largement due à une augmentation des ventes de machines et d'équipements, de véhicules et de pièces automobiles, d'articles d'hygiène et d'entretien ménager, d'aliments, de boissons et de tabac, ainsi que de matériaux de construction; ventes qui ont compensé la baisse des ventes de produits de la ferme et de produits pétroliers.

Figure 12
Le commerce de gros a augmenté de 1,1 % au T1 de 2025

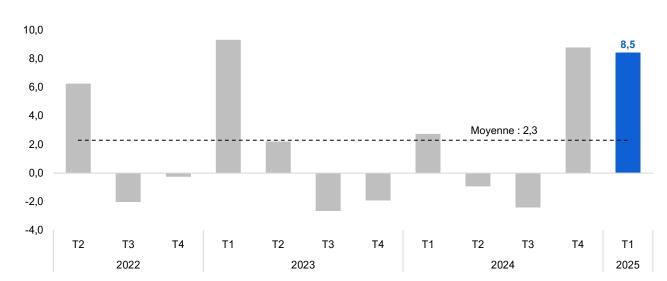


Sources: Statistique Canada, Tableau 20-10-0074-01 et BRF.



Les **exportations internationales de marchandises**, qui représentent l'ensemble des biens qui quittent le pays via l'Ontario, ont augmenté de 8,5 % au T1 de 2025, soit le deuxième trimestre de forte hausse au cours de la période précédant l'instauration des tarifs douaniers américains. Cette hausse des exportations au premier trimestre reflète principalement une croissance dans les secteurs des véhicules et des pièces automobiles, des produits métalliques et non métalliques, des machines industrielles, des biens de grande consommation, d'équipements pour les avions et autres types de transport. Les exportations de véhicules et de pièces automobiles ont augmenté de 13,7 %, reflétant une hausse de la demande avant l'instauration des tarifs douaniers américains sur les véhicules importés entrés en vigueur en avril.

Figure 13
Les exportations internationales de marchandises ont augmenté de 8,5 % au T1 de 2025
Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



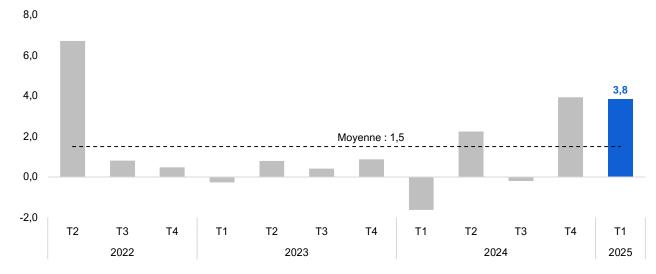
Sources: Statistique Canada, Tableaux 12-10-0175-01 et 12-10-0163-01, et estimations du BRF.

Les **importations de marchandises internationales**, qui mesurent la quantité de biens internationaux entrant en Ontario, ont augmenté de 3,8 % au T1 de 2025, après une hausse de 3,9 % au trimestre précédent. Cette hausse reflète une augmentation des importations de véhicules et pièces automobiles, de machines industrielles, de biens de grande consommation, d'équipements pour les avions et autres types de transport, ainsi que d'équipements électroniques et électriques. De même qu'en matière d'exportations, cette forte hausse des importations au premier trimestre suggère que les entreprises ont anticipé l'entrée en vigueur des tarifs douaniers.



Figure 14 Les importations de marchandises internationales ont augmenté de 3,8 % au T1 de 2025

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources: Statistique Canada, Tableau 12-10-0175-01 et Tableau 12-10-0163-01, et estimations du BRF.

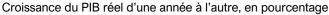


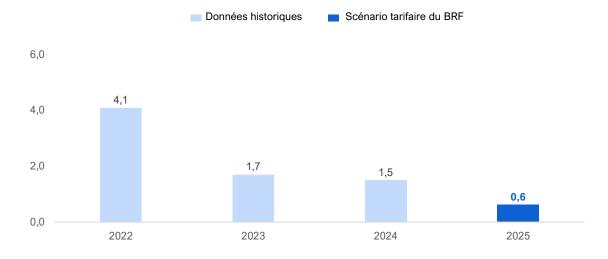
Implications des tendances économiques récentes

Dans un rapport d'avril 2025, le BRF a analysé les incidences potentielles des tarifs douaniers américains et canadiens sur l'économie de l'Ontario, en se basant sur la politique douanière en vigueur au 17 avril¹⁶. Selon ce scénario, le BRF estime que la croissance du PIB réel de l'Ontario pourrait ralentir à 0,6 % en 2025.

Les tendances économiques du T1 de 2025 sont largement compatibles avec une croissance du PIB réel de 0,6 % en 2025. Cependant, on prévoit que les changements des tarifs douaniers annoncés après le 17 avril auront des effets positifs et négatifs¹⁷. Le BRF continuera de suivre de près le rendement économique de l'Ontario et mettra à jour ses prévisions de croissance économique dans ses prochaines Perspectives économiques et budgétaires.

Figure 15
Projection de croissance du PIB réel de l'Ontario 2025 dans le scénario tarifaire du BRF





Remarque: Le scénario tarifaire du BRF estime l'impact potentiel des tarifs douaniers américains et canadiens sur l'économie de l'Ontario, en se basant sur la politique douanière en vigueur au 17 avril. Consulter le rapport du BRF: Répercussions potentielles des droits de douane américains sur l'économie de l'Ontario.

Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

¹⁶ Consulter le rapport du BRF: Répercussions potentielles des droits de douane américains sur l'économie de l'Ontario.

¹⁷ Des exemples de modifications des tarifs douaniers survenues après le 17 avril incluent : les exonérations temporaires de certains droits de représailles du Canada, la suppression des tarifs douaniers pour les pièces automobiles conformes à l'Accord Canada–États-Unis–Mexique et la pause temporaire sur les tarifs douaniers substantiels Chine–États-Unis, ainsi que l'augmentation des tarifs douaniers des É.-U. sur l'acier et l'aluminium.



Glossaire

Indicateurs économiques

Produit intérieur brut (PIB)

Le PIB est un indicateur général de l'activité économique qui mesure la valeur des biens et des services produits par une économie. Le PIB est mesuré sur la base à la fois des dépenses et des revenus.

Taux d'emploi et taux de chômage

Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, le taux d'emploi est une estimation du nombre de personnes qui ont effectué un travail (rémunéré ou non rémunéré), dans un emploi ou une entreprise, ou des personnes qui avaient un emploi, mais qui n'étaient pas au travail en raison de facteurs indépendants de leur emploi (par ex., leur santé ou un conflit de travail). Le taux de chômage représente le nombre de personnes qui recherchent activement du travail, mais qui n'ont pas d'emploi, en proportion de la main-d'œuvre. Ces deux indicateurs sont les mesures les plus courantes de la performance du marché du travail.

Salaires horaires moyens

Les salaires horaires moyens sont mesurés avant impôts et autres déductions. Ils incluent par ailleurs les pourboires, commissions et primes aussi bien pour les travailleurs payés à l'heure que les travailleurs salariés. Cet indicateur est une mesure de l'inflation des salaires et du resserrement du marché du travail.

Ventes au détail

Les ventes au détail sont la valeur des biens finis vendus au public par les détaillants. Cet indicateur fournit des renseignements sur les dépenses des ménages par principaux types de produits.

Reventes de logements

Les chiffres de revente de logements montrent le nombre de logements existants vendus et constituent la mesure la plus courante de l'activité du marché immobilier.

Prix des logements

Il s'agit du prix moyen des logements existants vendus. Cet indicateur est la mesure la plus courante des prix des logements qui fournit une indication de la solidité du marché immobilier.

Mises en chantier de logements

Les mises en chantier de logements mesurent le nombre de logements pour lesquels la construction a commencé, notamment les logements individuels et les immeubles à logements multiples. Cet indicateur fournit une mesure de l'évolution du parc de logements et peut être comparé à la croissance de la population afin de fournir des indications sur le caractère adéquat de l'offre de logements.

Ventes de produits manufacturés

La valeur des produits manufacturés livrés à un consommateur en Ontario. Cet indicateur mesure la production industrielle.

Commerce de gros

La valeur des marchandises vendues en grande quantité aux détaillants, entreprises et clients institutionnels (comme les gouvernements). Cet indicateur fournit des indications sur l'activité du secteur des affaires.

Exportations et importations internationales de marchandises

La valeur des marchandises expédiées hors du pays depuis l'Ontario (exportations) ou vers l'Ontario depuis un autre pays (importations). Le commerce international de marchandises joue un rôle important dans la croissance économique et fournit des indications sur le niveau de compétitivité de la province par rapport à d'autres collectivités publiques.

Définitions techniques

Dollars indexés

Les valeurs reflètent les prix après correction pour tenir compte de l'inflation.

Données désaisonnalisées

Chiffres qui ont été rajustés pour tenir compte des facteurs saisonniers pouvant avoir une incidence sur les données.

Données non désaisonnalisées

Chiffres n'ayant pas été rajustés pour tenir compte des facteurs saisonniers.

D'une année à l'autre

Comparaison des chiffres d'une période particulière avec les chiffres de la même période, mais de l'année précédente. Par exemple, la croissance d'une année à l'autre du T4 de 2023 compare les chiffres du T4 de 2023 aux chiffres du T4 de 2022. L'utilisation des chiffres d'une année à l'autre élimine l'incidence des facteurs saisonniers.

D'un trimestre à l'autre

Comparaison des chiffres d'un trimestre par rapport au suivant. Par exemple, la croissance d'un trimestre à l'autre du T4 de 2023 compare les chiffres du T4 de 2023 aux chiffres du T3 de 2023. La croissance d'un trimestre à l'autre peut être négativement influencée par des facteurs saisonniers, sauf si les données ont été désaisonnalisées.

Méthodologie

Les chiffres utilisés dans le présent rapport sont présentés principalement sur une base trimestrielle. Pour les indicateurs économiques qui sont désaisonnalisés, les taux de croissance sont présentés d'un trimestre à l'autre. Pour les indicateurs non désaisonnalisés, les taux de croissance sont présentés pour le même trimestre de l'année précédente afin d'éviter que les facteurs saisonniers aient une incidence sur les tendances économiques. Les indicateurs sont présentés en dollars indexés, sauf mention contraire.

Pour certaines données économiques, notamment le commerce de détail, les ventes de produits manufacturés et le commerce de gros, celles du dernier mois du trimestre peuvent ne pas être encore disponibles au moment de la publication du rapport. Dans ces cas, l'estimation préliminaire nationale de Statistique Canada est utilisée pour estimer la croissance en Ontario pour ce mois.

À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Préparé par :

Yefei Zhang (économiste) sous la direction de Nicolas Rhodes (économiste principal, économie et analyse budgétaire) et de Paul Lewis (chef économiste).

Ce rapport a été préparé grâce à des renseignements accessibles au public.

Conformément au mandat du BRF visant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario une analyse économique et financière indépendante, ce rapport ne fait aucune recommandation.







Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org/fr | info@fao-on.org | 416-644-0702 Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISSN 2818-3460

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2025